



Concorsi, per titoli ed esami, finalizzati al reclutamento del personale docente per posti comuni e per posti di sostegno nelle scuole dell'infanzia, primarie e secondarie di primo e secondo grado della Regione autonoma Valle d'Aosta.

AVVISO

ESTRAZIONE TRACCE

Ambito Disciplinare 5 - Lingue - AA24 Lingue e culture straniere negli istituti di istruzione secondaria di secondo grado (Francese) - AA25 Lingua inglese e seconda lingua comunitaria nella scuola secondaria di primo grado (Francese)

Tracce estratte in data 21 SETTEMBRE 2016

Il candidato n. 9 ha estratto la traccia n. 35

Dans le cadre d'une séquence pédagogique concernant la civilisation valdôtaine, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «La géographie physique de la Vallée d'Aoste». La séance est destinée aux élèves d'une classe de Collège. Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation du cursus scolaire, ainsi que de la présence d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, des troubles d'apprentissage ou débutants en langue française.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance disciplinaire réelle devant élèves, même à l'intérieur d'un projet pluridisciplinaire, en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable (système d'exploitation Windows 7; lecteur de fichiers en format Power Point 2000).

La durée maximale de la leçon est de 35 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Il candidato n. 10 ha estratto la traccia n. 34

Dans le cadre d'une séquence pédagogique concernant la civilisation valdôtaine, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «L'évolution des châteaux en Vallée d'Aoste ». La séance est destinée aux élèves d'une classe de Collège.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation du cursus scolaire, ainsi que de la présence d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, des troubles d'apprentissage ou débutants en langue française.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance disciplinaire réelle devant élèves, même à l'intérieur d'un projet pluridisciplinaire, en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable (système d'exploitation Windows 7; lecteur de fichiers en format Power Point 2000).

La durée maximale de la leçon est de 35 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Il candidato n. 11 ha estratto la traccia n. 9

Dans le cadre d'une séquence pédagogique concernant le théâtre du XXe siècle, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «L'engagement des dramaturges pendant l'entre-deux-guerres» en exploitant des extraits de pièces théâtrales au choix. La séance est destinée aux élèves d'une classe de Lycée scientifique.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, des troubles d'apprentissage ou débutants en langue française.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable (système d'exploitation Windows 7; lecteur de fichiers en format Power

POINT 2000).

La durée maximale de la leçon est de 35 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

Il candidato n. 12 ha estratto la traccia n. 11

Dans le cadre d'une séquence pédagogique concernant la production écrite en vue de l'épreuve de résumé de texte, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet «Les critères de classement des textes: le texte informatif et le texte argumentatif: analogies et différences» en exploitant des extraits littéraires ou non au choix. La séance est destinée aux élèves d'une classe de Lycée professionnel.

Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats se doivent de proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence d'élèves handicapés et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers, des troubles d'apprentissage ou débutants en langue française.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle devant élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition le tableau blanc interactif et un micro-ordinateur portable (système d'exploitation Windows 7; lecteur de fichiers en format Power Point 2000).

La durée maximale de la leçon est de 35 minutes. Au terme de l'exposé, 10 minutes au plus sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon ou l'emploi des TICE.

DATA DI PUBBLICAZIONE: 21 SETTEMBRE 2016